



Penthaz, le 15 janvier 2024

## **RAPPORT DE LA COMMISSION AD HOC PREAVIS MUNICIPAL N°01-2024**

### **Crédit d'investissement en vue de l'agrandissement de l'UAPE de 24 à 48 places sur le site de la Léchire**

---

La commission ad hoc composée de Mme Caroline Marti, Mme Karine Perez, Mme Nathalie Capt, M. Albert Kolher et M. Bruno Piétu (absent) s'est réunie le lundi 15 janvier 2024 à la salle de commune en présence de M. Pollien, Syndic, M. Thierry Buttin, M. Durussel, Municipaux et la commission des finances.

Lors de cette séance, la Municipalité nous a présenté le préavis et a répondu à nos questions. Nous les remercions pour la clarté de celui-ci et les réponses apportées.

Lors de la séance qui a suivi celle avec la Municipalité, la commission ad hoc a statué à l'unanimité des membres présents sur ce préavis.

Les points suivants ont été relevés :

- La liste d'attente de 69 enfants est pour l'ensemble des 6 communes AJERCO.
- Le projet de base permet un agrandissement facile pour un 2<sup>ème</sup> étage cependant pas pour un 3<sup>ème</sup> étage (fondations pas assez solides).
- L'accueil des enfants se fera en continu même durant les travaux. Un portacabine sera mis à disposition.
- Afin que l'UAPE soit conforme aux normes de l'accueil de jour des enfants il est obligatoire d'avoir un ascenseur qui relie les 2 étages du bâtiment.
- Les architectes travaillent en étroite collaboration avec l'AJERCO pour mettre tout aux normes exigées pour l'accueil de jour des enfants.
- Le projet est harmonieux et géographiquement très bien placé.

La commission ad hoc invite le Conseil à approuver le préavis municipal 01-2024 à l'octroi d'un crédit d'investissement pour l'agrandissement de l'UAPE.

La présidente

Caroline Marti

La rapporteuse

Karine Perez